

Conseil Municipal du 27 juillet 2023

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 27 juillet 2023 à 18 heures 30 minutes selon la convocation en date du 18/07/2023 sous la présidence de Monsieur le Maire, Monsieur Bernard RUAL, Mme Geneviève SENEJOUX étant désignée secrétaire de séance.

Présents :

Bernard RUAL, Geneviève SENEJOUX, Gérard TAVERT, Sandrine DELAMOUR, Anne DUPUY, Gérard MORATILLE, Véronique JANICOT, Laurence TER-HEIDE, Jean Paul POUGET, Christian MADRANGE,
Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Vincent COISSAC donne procuration à Gérard TAVERT
Daniel CHASSEING donne procuration à Bernard RUAL
Nathalie LEFEBVRE donne procuration Véronique JANICOT
Carla LELIEVRE donne procuration à Geneviève SENEJOUX

Absents :

François CHABRILLANGES

Vote : 14, Pour : 14, Abstention : 0

1- Vente ex bâtiment BALMAIN

Monsieur le Maire confirme aux membres du conseil municipal la signature de l'acte d'achat du bâtiment ex BALMAIN le 26 juillet 2023 au montant de 2€ (1€ pour les bâtiments, 1€ pour le matériel).

Suite à cela, et comme convenu une autorisation précaire d'occupation a été convenue jusqu'à la vente de l'ensemble immobilier à la société SCOTLAND.

Vente au prix de l'estimation des domaines soit 830 000 €.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes et documents se rapportant à cet accord.

2- Questions diverses

➔ Monsieur TAVERT informe le conseil municipal qu'une personne (Mme Yvette BOURLET) souhaite acquérir le lot n°1 du lotissement BARDINAL.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes et documents se rapportant à cet accord.

➔ Monsieur le Maire donne une précision sur l'organisation de la garderie à partir de septembre 2023, du fait de la proximité de la garderie (dans une salle de classe en rez de chaussée) une sortie des enfants sera proposée à 18h15, information qui sera ajoutée sur le règlement intérieur.

➔ Monsieur Bernard RUAL précise que suite à la pose de panneaux « recherche médecin et dentiste » il s'agit bien de la recherche d'un médecin supplémentaire, Monsieur MOULU et Monsieur CHASSEING sont toujours en exercice.

→ Monsieur RUAL présente une modification du montant de la subvention du CRTE, la commune de Lacelle bénéficie d'une aide du fond vert et souhaite donc retirer sa demande d'aide du CRTE permettant à la commune de Chamberet de se voir attribuer une aide d'un montant supérieur soit à celui prévu à l'origine.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes et documents se rapportant à cet accord.

→ Monsieur le Maire, à la demande du label des stations vertes, demande que la candidature de Monsieur DESMOULIN Jean-François soit reconduite afin de représenter la commune de Chamberet dans les réunions de bureau des stations vertes.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes et documents se rapportant à cet accord.

→ Monsieur RUAL fait également un point sur le service des déchets de la communauté de communes, la responsable du service déchets au sein de la com com souhaite rencontrer les élus en local pour le bon fonctionnement du service public auprès des administrés, et avancer vers une baisse des tonnages des ordures ménagères. Madame JANICOT membre de la commission ainsi que Mr TAVERT, Mr MORATILLE et Mr MADRANGE se portent volontaires pour assister aux réunions.

→ Monsieur TAVERT présente l'avancée du dossier pour le 4^{ème} bâtiment photovoltaïque de l'impasse de la Malatie. Un contrat et un bail emphytéotique avaient été convenus en 2019 avec des investisseurs (SEM) cependant la crise COVID et l'augmentation du coût des matériaux a considérablement retardé la construction. Il est donc proposé de résilier le contrat et le bail mais aussi de rembourser les frais engagés par la SEM, à hauteur de 14 276.14€ HT. Attention cependant à la durée de validité du permis de construire qui arrive à terme en mars 2024, un permis modificatif devra être demandé pour réduire les coûts.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes et documents se rapportant à cet accord.

→ Laurence TER HEIDE :

- demande l'avancée des projets de la friche, installation d'une entreprise d'apiculture, pas vraiment de nouvelles depuis 1 mois, en attente de document,

- travaux des logements de la Poste et des anciens WC publics, début des travaux prévu en septembre, le bloc WC extérieur sera aménagé probablement en local vélo, garage, pour les futurs locataires ;

→ Véronique JANICOT :

- entretien des terrains Corrèze habitat au lotissement Calais, logement vide ou non, des mails ont été envoyés au responsable du secteur de Corrèze habitat pour signalement ;

- déménagement de Mme BETREMA, locataire au 1 bis route de la Font Blanche, état des lieux de sortie et remise des clés à faire prochainement.

→ Geneviève SENEJOUX :

- visite ce jour d'un local avec les responsables des restos du cœur actuellement locataires sur Treignac (bâtiment insalubre).

Fin de séance à 19 h 20